

Le Serment

**BUCHENWALD - DORA
ET KOMMANDOS**



**Devant un charnier du Mémorial de Buchenwald
Une partie du groupe lors du voyage d'avril**



S O M M A I R E

Éditorial : <i>L'extrême droite, l'attentat du 14 juillet 2002 et le travail de mémoire</i>	1
La pratique dentaire dans les camps du III ^e Reich	2 - 3
Echos-Informations	4-5-6
Lieu de Mémoire	6
Quand s'éclaire la «petite lucarne»	7
Du Serment du 19 avril 1945 à la Cour pénale internationale	8
Nos amis du Kommando <i>Laura</i>	8
Le Comité international et l'Europe	9
Qui se souvient du Kdo <i>Hohwacht</i> ?	9
Passation de commandement du Mont Valérien et Mémoire de la déportation	10
Hommage à Etienne Poitevin	
60 ^e anniversaire de la rafle du <i>Vel d'Hiv</i>	10
Ainsi disparut la princesse Mafalda	11
Les voyages <i>Action-mémoire</i> de l'année 2002	12
En septembre 2003 rendez-vous à Compiègne	13
Pèlerinage à <i>Holzen</i>	14
<i>Chemin de la vie</i> à Dora	14
Souscription	15
Dans nos familles	16

BUCHENWALD
DORA ET
KOMMANDOS

LE
SERMENT

Bulletin de l'Association française BUCHENWALD - DORA ET KOMMANDOS

Association déclarée n° 53/688

66, rue des Martyrs 75009 PARIS - CCP : 10 250 79 X PARIS

Téléphone : 01 42 85 44 93 - Fax : 01 42 82 97 52

buchenwald-dora@libertysurf.fr

Directeur : Floréal Barrier
Rédactrice en chef :
Dominique Orlowski

Directeur de la
publication :
Raymond Huard

Commission paritaire
Numéro : 1195 D 73

ABONNEMENT
1 an/6 Numéros : 20€

Imprimerie SIFF 18
24, rue des Tartres
95110 SANNOIS

L'EXTRÊME DROITE, L'ATTENTAT DU 14 JUILLET 2002 ET LE TRAVAIL DE MÉMOIRE

Le 14 juillet dernier une tentative d'assassinat était perpétrée contre le chef de l'Etat :

Au-delà des conditions qui ont entouré l'arrestation de l'auteur de cet attentat et de son profil psychologique, ce malheureux et inquiétant événement met particulièrement en lumière les objectifs et les agissements des groupes radicaux d'extrême droite qui, pour n'être selon les sources policières que groupusculaires, s'avèrent néanmoins violents, virulents et prêts à s'engager dans les pires aventures.

Ces groupes, nous l'avons maintes fois dénoncé, constituent un grave danger pour la démocratie et ce d'autant que la frontière entre ces organismes néonazis et les partis d'extrême droite relève à priori du virtuel ou du circonstanciel.

Il n'est d'ailleurs, pour s'en convaincre, que de relever que "l'homme au 22 long rifle" s'est engagé tout à la fois au sein de l'*Union radicale* (1) et du *Mouvement national républicain* (MNR) de Bruno Mégret, dont il fut l'un des candidats aux élections municipales parisiennes.

Gageons enfin que le fonds idéologique de ces deux événements, marqué par le rejet des institutions républicaines, l'antiparlementarisme, l'attrait pour les systèmes autoritaires, le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme et l'intolérance, lui est apparu suffisamment univoque pour adhérer et militer au sein de ces deux organisations.

C'est dire une nouvelle fois, tout le danger que recèle l'existence de ces mouvements néonazis et de cette situation politique qui s'est concrétisée un dimanche d'avril 2002 avec l'accession du candidat du *Front national* au deuxième tour de l'élection présidentielle.

Sans sombrer dans la sinistrose, mais au contraire, avec esprit de responsabilité et sens de la mesure, nous tenons face à de tels événements, à condamner de la façon la plus vive de telles menées factieuses, et appelons tous nos camarades et amis, déportés ou non, à redoubler d'efforts afin que la Mémoire de la Déportation à Buchenwald, à Dora et dans leurs Kommandos se maintienne à un haut niveau. Et qu'ainsi les générations, présentes et à venir, puissent à la lumière de nos témoignages et de nos vécus, repousser les messages de haine et d'intolérance de l'extrême droite, qu'elle soit groupusculaire ou non.

PLUS JAMAIS ÇA !

Jean-Claude Gourdin

(1) Un récent décret gouvernemental a prononcé l'interdiction de ce groupuscule. Mais d'ores et déjà leur «porte-parole» annonce la continuité sous un autre nom.

Les véritables mesures pour combattre les «idées» d'extrême-droite sont toujours à prendre, particulièrement envers leurs sites Internet ? Il s'agit de la démocratie et des libertés.

LA PRATIQUE DENTAIRE DANS LES CAMPS DU III^e REICH (1)

Xavier Riaud, 30 ans, est docteur en chirurgie dentaire (19978), lauréat de l'Académie nationale de chirurgie dentaire (1998), titulaire d'un diplôme universitaire d'Expertise bucco-dentaire (2000). Le choix de son sujet de thèse : *Pathologie bucco-dentaire dans les camps de concentration nazis. 1941-1945*, s'est imposé à lui après la lecture de livres appartenant à son père dont *Médecins de l'impossible* de Christian Bernadac.

Dans son ouvrage, fruit de difficiles recherches effectuées pendant sept longues années, le docteur Riaud évoque la situation des prisonniers de guerre, des internés des prisons et des camps français, puis décrit en quelques pages les rares dentistes dans les ghettos polonais.

Il s'attache ensuite aux pratiques dentaires dans les camps de concentration. *On peut s'étonner du souci des SS à soigner les dents des détenus ...* Mais dans leur besoin de rendement, les SS le savent, un détenu qui a mal aux dents sera moins rentable puisque gêné par la douleur.

LE SERVICE DES SOINS MÉDICAUX ET DENTAIRES

Le service des soins médicaux et dentaires aux détenus dépendait du service *DIII*, service de santé et d'hygiène des camps, dirigé par le Dr Lolling, département de la SS *WVHA (Wirtschafts und Verwaltungshauptamt)* dirigée par le *Waffen SS Pohl*.

Chaque camp de concentration avait un dentiste qui envoyait un rapport mensuel sur les soins réalisés. Chaque année, Lolling établissait personnellement un compte rendu de l'activité odontologique des camps.

Sur ordre de Lolling, les cabinets dentaires des camps étaient soumis à inspection par les responsables du *DIII* qui examinaient également leur demande de matériel.

Ce service est aussi à l'origine des règlements internes des camps. Dans celui de Sachsenhausen daté du 6 novembre 1942 on peut lire : *Avant de se coucher, chaque détenu se lave particulièrement les pieds. Les dents doivent être lavées (...)*. Xavier Riaud s'émeut de l'hypocrisie et du cynisme de ce règlement car, précise-t'il, : *Entre cet écrit surréel et la réalité morbide, il est un fossé qui confine à l'absolu.*

LES PRATIQUES CAMP PAR CAMP

A Dachau, cinq dentistes de professions travaillent au *Revier*. Le matériel mis à la disposition des praticiens

est remarquable mais le seul soin autorisé est l'extraction de la ou des dents malades. Le Dr Ginot, un français, possède une excellente réputation. *Mon dentiste parisien n'aurait pu mieux faire*, confirme un détenu.

Mais le Dr Ginot est aussi chargé d'enlever les dents en or des détenus morts. Parfois, il peut avertir ceux qui, pas encore morts, mais déjà sur sa liste, courent un danger imminent...

A Mauthausen, Il y avait également un cabinet dentaire mais le plus souvent des détenus de droit commun exerçaient la fonction de dentiste.

Les détenus étaient triés. Si le déporté avait des dents en or, il était marqué d'une croix de couleur sur la poitrine ou sur le dos puis gazé. Avant la crémation, les dents en or étaient récupérées.

A Melk (Kommando de Mauthausen) un détenu instituteur admis au *Revier* en raison de son état de santé évoque sa contribution à la pratique de l'extraction dentaire sous les encouragements et la bienveillance d'un vrai dentiste français, André Saquier dit *Bob*, qui s'employait à soulager les souffrances des détenus. Ici aussi, les dents en or étaient récupérées dans la bouche des morts et le déporté chargé de cette difficile besogne *s'habituait et finit par le faire avec désinvolture[...] ce qui était la seule attitude possible.*

L'infirmierie du camp d'Oranienburg-Sachsenhausen (*Sachso*) comprend cinq reviers dont les deux premiers sont dotés d'installations très modernes que les SS font visiter aux commissions militaires et civiles de différents ministères, aux visiteurs étrangers, aux journalistes, aux délégués de la Croix-Rouge. Les trois autres sont des mouiroirs.

Dans le *Revier 1*, on trouve notamment, un cabinet radiologique, un cabinet dentaire, des baignoires, des bureaux... Toutes ces installations sont conformes aux normes habituelles d'hygiène.

Les détenus reçoivent des soins dentaires de qualité compte tenu des circonstances, effectués le plus souvent par des détenus compétents, avant d'aller travailler dans leur Kommando.

Dans ce camp également, les extractions de dents sur cadavres sont de pratiques courantes. A la libération du camp, on a trouvé dans des caisses en bois, trois cent mille dents en porcelaine ou en métal et des couronnes dentaires équivalentes, selon les experts, à 80 000 morts. Le 21 avril 1945, il a été trouvé deux

caisses de 30 cm de côté, et de 50 cm de hauteur, pleines de couronnes en or prêtes à partir avant l'arrivée des troupes soviétiques.

A **Buchenwald**, ce n'est qu'en 1939 qu'une véritable station dentaire fut édiflée dans le block 3. Le premier "dentiste SS" fut le caporal-chef Coldewey qui, sans jamais avoir exercé, se fit la main sur les détenus. Ses goûts sadiques étaient au niveau de son incapacité. Beaucoup de déportés préféraient se faire extraire une dent au block médical plutôt que de passer entre les mains de SS aussi incompetents. Ce comportement permit progressivement l'accès à de véritables praticiens détenus véritablement compétents. Dans ce camp, l'or dentaire était récupéré sur les cadavres. De 182 à 504 grammes chaque mois, selon les rapports du médecin du camp. Le *Kommandant Koch*, avec une petite partie de cet or, a pu se faire fabriquer une breloque pour sa chaîne de montre, sur laquelle, il fit graver la date de naissance de ses enfants.

A **Dora**, existe également une station dentaire disposant d'un matériel rudimentaire mais suffisant pour les soins courants. Georges Croizat, René Laval, Jacques Déprez ont, en particulier, prodigués soins et réconfort à de nombreux déportés

Xavier Riaud poursuit ainsi, passant en revue chaque camp ou kommando. Lorsque des dentistes professionnels détenus prodiguent les soins, ils le font du mieux qu'ils le peuvent. Les extractions sont souvent obligatoires et plus fréquentes que les soins dentaires proprement dits mais toujours réalisées avec beaucoup de conscience professionnelle.

On peut lire dans le livre des copies du rapport mensuel d'activité du cabinet dentaire d'Auschwitz-Birkenau, pour juin 1944, ainsi qu'une commande de médicaments de la station dentaire d'Auschwitz.

Dans tous les camps également, ont lieu les extractions de dents en or ou en métal sur les cadavres.

Un ancien détenu du camp d'Auschwitz, médecin juif, évalue à 8 ou 10 kgs d'objets précieux dont les dents en or ramassés quotidiennement dans le crématorium.

Les expérimentations bucco-dentaires furent assez rares, seulement quelques travaux pour rechercher la cause d'une maladie perforante de la joue, sans grands résultats.

L'OR DENTAIRE

Après la Première guerre mondiale, l'Allemagne est exsangue et manque d'or pour payer sa dette de guerre. Ainsi, les nazis sont devenus des prospecteurs d'or acharnés. Ils n'ont d'autre issue que celle d'ouvrir les hostilités pour aller prendre l'or là où il est. L'or volé se transforme en billets de banque (devises étrangères principalement) et en matériel de guerre.

C'est surtout la Suisse, en raison de sa force économique, qui a servi d'intermédiaire aux nazis pour leur abominable commerce.

Dans ce chapitre du livre, le docteur Riaud nous explique le terrible circuit de l'or dentaire, de sa récupération à la sortie des chambres à gaz, jusqu'à son exploitation par la banque centrale du Reich et dans les échanges internationaux.

LES DÉPORTÉS APRÈS LE RETOUR

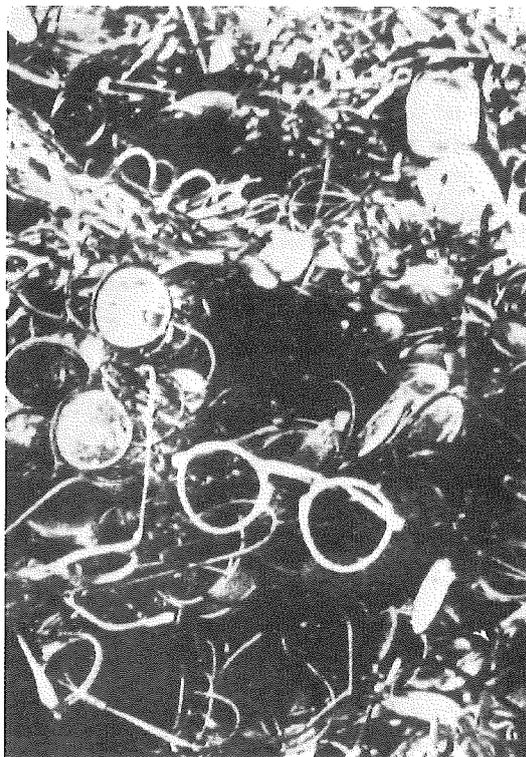
L'état dentaire des déportés à leur retour est déplorable, fractures dues aux mauvais traitements, aggravations des caries en raison du manque d'hygiène, des carences vitaminiques et alimentaires, problèmes de gencives caractérisés par des déchaussements dentaires de grande ampleur.

L'État décida donc d'accorder réparation aux déportés par l'octroi d'une pension.

Ce livre, passionnant de bout en bout, est une mine de renseignements, un ouvrage de référence que je ne peux que vous conseiller de lire.

Dominique Orlowski

(1) Xavier Riaud, *La pratique dentaire dans les camps du IIIe Reich*, Ed. L'Harmattan Paris, 2002, 290 pages.



Tout était récupéré par les SS.
Au musée d'Auschwitz, des montures de lunettes par milliers.

«AFFAIRE PAPON»

RESTER VIGILANT

La Cour européenne des Droits de l'Homme vient d'estimer que, dans l'Affaire Papon, il y a eu violation de l'article 6, paragraphe 1, de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Et voilà les défenseurs de l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde, signataire de l'envoi en déportation, en fait vers l'extermination, de 1.400 juifs à Bordeaux, condamné par le jury populaire d'un tribunal d'assises, criant à l'illégitimité de ce procès, et exigeant la libération de leur client. Celui-ci purge à la prison de la Santé, à Paris, sa peine de dix années de réclusion.

Cette estimation provient seulement de la constatation d'une faute technique de la Cour de cassation. Cela est tellement vrai que par cet arrêt la Cour européenne n'attribue aucun des dommages et intérêts que sollicitait Papon pour préjudice moral. Il n'obtient qu'un remboursement de frais judiciaires

Il s'agit donc d'une décision de droit pur qui ne remet pas en cause la qualification de complicité de crimes contre l'humanité, fond du jugement prononcé à Bordeaux. Mais cela souligne combien il nous faut garder vigilance afin que justice soit complètement rendue.

Floréal Barrier

MORT DE NOTRE CAMARADE HANS GASPARITSCH

20 mars 1918 – 13 avril 2002

On se souvient, lors du congrès de Tours de l'Association française Buchenwald-Dora en septembre 1997, de la présence amicale de notre camarade allemand Hans Gasparitsch, que son engagement contre Hitler conduisit dès 1935 dans l'enfer des camps de Dachau et Buchenwald.

En mars 1935, Gasparitsch, membre d'un réseau de jeunes résistants allemands, «die Rossebändigergruppe» écrivait à un célèbre quotidien de Stuttgart : "Hitler = la guerre". Immédiatement arrêté avec 22 autres camarades, dont trois femmes, Gasparitsch fut traduit devant la cour du tribunal nazi de Stuttgart, condamné pour haute trahison, emprisonné à Ulm, puis déporté pendant dix ans, à Dachau, Flossenbürg et Buchenwald jusqu'à la libération en avril 1945.



Hans Gasparitsch, à son retour de Flossenbürg, avant Buchenwald où il était matricule KLB 39274

Toute sa vie, Gasparitsch resta fidèle au Serment de Buchenwald et se battit pour que vive la mémoire des camps, celle de l'action des prisonniers politiques et des kapos rouges et contre le révisionnisme. Inlassablement et jusqu'au bout, il sillonna les villes et les écoles pour témoigner personnellement et participer à l'information des jeunes générations. Il était l'un des membres fondateurs de la VVN (*Verein der Verfolgten des Naziregimes*), association allemande des victimes du nazisme.

Il écrivait :

*" Je suis un homme
Qui se bat en son âme et
conscience
Pour l'amour sous toutes ses*

formes

*La chaleur, la tendresse, l'amitié,
l'Autre*

Je suis un ouvrier

*Qui se bat en son âme et
conscience*

*Pour la solidarité contre
l'exploitation et l'injustice*

*Pour les liens des individus entre
eux*

Je suis un antifasciste

*Qui se bat en son âme et
conscience*

*Pour la démocratie du peuple
Contre l'oppression de l'humanité,
la guerre et le fascisme à jamais*

Je suis un communiste

*Que se bat en son âme et
conscience*

*Pour l'humanisme, les droits de
l'Homme, l'épanouissement de
chacun*

*Quelque soit sa religion, ses
opinions, sa couleur, sa nationalité "*

Nous rendons hommage à Hans Gasparitsch, dit Micha, un grand antifasciste allemand.

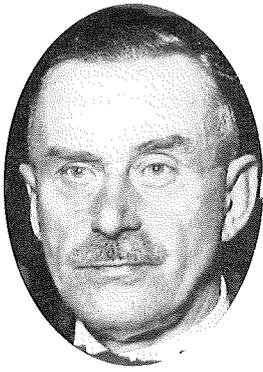
A partir de *Die Glocke vom
Ettersberg*, n° 166, II 2002

Agnès Triebel

THOMAS MANN ET LA «BBC»

Le très célèbre écrivain antifasciste allemand Thomas Mann émigra aux Etats-Unis en 1938 et poursuivit sa lutte contre Hitler, outre-atlantique, à travers les ondes. En effet, dès 1938, la «BBC» lui proposa d'écrire un discours par mois, adressé aux Allemands. Il accepta l'offre immédiatement et signa des textes vibrants, où il appelait ses concitoyens à la réflexion sur Hitler, la guerre et les conséquences du nazisme pour l'humanité.

Une fois écrits, ses textes étaient câblés des Etats-Unis vers Londres, où ils étaient lus par un journaliste de la «BBC». Thomas Mann préféra bientôt un mode de communication plus directe, et voulut s'adresser de vive voix à ceux de ses concitoyens qui l'écouteraient. Il enregistra alors chacun de ses textes dont la bande sonore fut transportée par avion d'Amérique en Angleterre, dans des conditions bien souvent



Thomas Mann

périlleuses. Ainsi furent retransmis par la «BBC» plus de 50 textes, autant de messages lucides et désespérés d'un homme sur une Allemagne dont il n'avait pas voulu, dès le début.

A partir de *Antifa*, Juillet-Août 2002

A. T

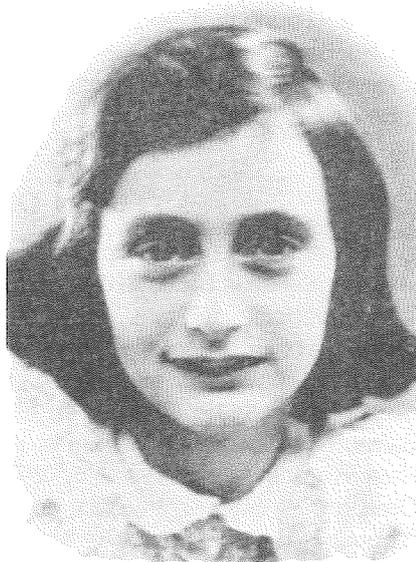
LE "CHAPITRE MANQUANT" DANS L'HISTOIRE D'ANNE FRANK

4 Août 1944 : c'était il y a 58 ans. Qui a dénoncé la famille Frank, en téléphonant à la gestapo d'Amsterdam ? Jusqu'à présent, deux noms étaient avancés : G. van Maaren, un magasinier, et Lena Hartog, qui redoutait que son mari soit arrêté pour avoir aidé les Frank, les Van Pels et M. Pfeffer. Les travaux d'une historienne anglaise, Carol Ann Lee, proposent une autre hypothèse : la famille Frank aurait été dénoncée par un ancien repris de justice néerlandais, Antoine Ahlers, qui avait connu M. Frank et avait en sa possession une lettre de dénonciation contre lui et sa famille avec laquelle il exerçait un odieux chantage. Il connaissait le lieu de leur cache et les aurait finalement dénoncés contre une prime s'élevant à 40 «gulden» par juif dénoncé. L'auteur de l'ouvrage "La vie secrète d'Otto Frank" établit sa conviction sur l'étude d'une correspondance du père d'Anne Frank qui s'exprime sur ce sujet après la guerre. L'hypothèse est aujourd'hui très sérieusement reprise par l'Institut national néerlandais pour la documentation

de guerre (RIOD) et la Fondation Anne Frank, sur un point resté jusqu'à ce jour mystérieux. Ce qui est certain, c'est que l'informateur était un indic très sûr pour la gestapo, car ses agents et ceux de la police néerlandaise débarquèrent immédiatement après la dénonciation et se dirigèrent sans la moindre hésitation vers la bibliothèque pivotante qui cachait la porte d'accès de l'Annexe du 263, Prinsengracht.

A partir du *International Herald Tribune* - 22.7.2002

A. T.



Holocaust Museum Houston/NYT

L'AMBASSADEUR CRIMINEL : OTTO ABETZ

La parution récente de deux ouvrages sur Otto Abetz, ambassadeur d'Allemagne en France dès 1940, met fin à l'histoire d'un "homme plutôt francophile, qui n'aurait pas dérapé de son cadre de fonctionnaire, et n'aurait rien su en son temps de la déportation et des atrocités commises par les nazis". La réalité fut autre. Abetz fut un fonctionnaire zélé, criminel, dont la nomination au poste d'ambassadeur fut l'aboutissement de longues années de collaboration étroites avec les dirigeants du parti nazi. Dès 1930, alors qu'il n'était encore qu'un professeur de dessin

à Karlsruhe, Abetz se lia d'amitié avec le futur ministre des affaires étrangères d'Hitler, Joachim von Ribbentrop. Il connaissait bien la France, le français, et avait même fondé un cercle d'amitié franco-allemand, le "Sohlberg Kreis", par l'intermédiaire duquel il avait fait (entre autres) la connaissance de l'écrivain Drieu La Rochelle et de Jean Luchaire, directeur de la revue *Notre Temps*, dont il épousa la secrétaire, Susanne de Bruycker. Ses liens avec la France firent rapidement de lui le conseiller personnel de Ribbentrop, qui l'exhorta dès 1934 à adhérer au parti nazi.

Après la défaite de la France et l'occupation allemande en 1940, Abetz fut envoyé à Paris, après qu'Hitler lui ait personnellement remis ses lettres d'accréditation, comme ambassadeur d'Allemagne. Sa connaissance du pays en fit un redoutable adversaire pour la France combattante, une carte précieuse pour Hitler, les autorités de la Gestapo et la police française dans l'arrestation et la déportation des Juifs et des opposants politiques en France.

L'histoire n'a jamais assez insisté, jusqu'à la parution du livre de Barbara Lambauer, sur la participation active d'Otto Abetz dans la mise en œuvre de la solution finale et dans les rafles de juillet 1942. Les recherches historiques les plus récentes établissent aujourd'hui sans ambiguïté qu'il fut mis au courant, au moment où il reçut Heydrich en mai 1942 dans les locaux de la résidence de l'ambassade, rue de Lille à Paris, des opérations prévues pour la déportation des Juifs. Ses odieux services furent à ce point appréciés par la direction nazie, qu'il reçut des mains d'Himmler, une haute décoration d'officier SS, en remerciements pour ses "bons et loyaux services".

Abetz s'enfuit à Sigmaringen en août 1944, à l'approche des Alliés, après avoir fait transférer dans sa villa de Baden-Baden des trésors pillés dans les musées français et

les collections privées. Retrouvé en octobre 1945 par la police française en Forêt Noire, où il se cachait, il fut ramené Paris où il fut jugé en 1947. Malgré sa participation active aux crimes nazis, il fut condamné à vingt ans de prison seulement, dont il n'effectua que cinq années, grâce aux interventions en sa faveur d'amis de part et d'autre du Rhin.



L'Ambassadeur Abetz (à gauche), avec Reinhard Heydrich à Paris, mai 1942

Abetz était un sinistre personnage, qui, sous l'affabilité et la courtoisie mensongères dont étaient coutumiers une certaine catégorie de responsables nazis, fut probablement aussi efficace que les pires brutes du système.

A partir de *FREITAG*, n° 22, 24 mai 2002, p. 10

Barbara LAMBAUER-Otto Abetz et les Français ou l'Envers de la Collaboration-Ed. Fayard-Paris 2001

A. T.

UN CD-ROM SUR BUCHENWALD

Emil Carlebach, Willy Schmidt et Ulrich Schneider avaient publié un livre intitulé "*Buchenwald - un camp de concentration*". Un CD Rom vient d'être édité avec le soutien financier de la Commission européenne. Le principe du CD lui-même permet une approche large de l'histoire du camp grâce aux textes qui sont enrichis de documents sonores, d'extraits d'interviews filmées d'anciens prisonniers et du chant de Buchenwald. Le CD contient un index très important des prisonniers, une chronologie détaillée de l'histoire du camp et du

régime national-socialiste et constitue un véritable outil pédagogique pour tous ceux qui s'intéressent au système concentrationnaire et à l'histoire de Buchenwald.

Le CD peut se lire sur tout PC équipé d'un système Windows 98.

Pour toutes informations, s'adresser à Dr. Ulrich Schneider
Kirchditmolder Strasse 11
34131 Kassel- Allemagne.

A. T.

UN LIVRE SUR LES MARCHES DE LA MORT EN THURINGE

Un ouvrage sur les marches de la mort en Thuringe à partir du camp de Buchenwald vient d'être publié. Il est le fruit de deux années de recherches effectuées par Katrin

Greiser et retrace les routes et chemins, villages et localités de Thuringe que parcoururent et sur lesquels succombèrent tant de prisonniers de Buchenwald et de ses kommandos au cours des marches de la mort. A titre d'exemple, la petite localité de Grosslöbichau, du district de Saale-Holzland, 37 prisonniers furent abattus le 11 ou le 12 avril sur ordre du chef du district, le nazi Müller. L'ouvrage contient de nombreuses cartes, un index détaillé des lieux et la biographie d'un certain nombre de prisonniers.

Katrin Greiser

Thüringen 1945 - Todesmärsche aus Buchenwald - Überblick, Namen, Orte.

Pour se procurer l'ouvrage, écrire au mémorial de Buchenwald

Stiftung Gedenkstätten Buchenwald und Mittelbau-Dora - 99427 Weimar-Allemagne

LIEU DE MEMOIRE

Un très bel article est consacré à la vingtaine de monuments commémorant les victimes de la barbarie des camps de concentration nazis du cimetière du Père Lachaise à Paris, dans une toute nouvelle revue bimestrielle, uniquement consacrée aux questions de la Seconde Guerre mondiale et d'ailleurs intitulée "*Seconde Guerre mondiale*". Chaque sculpture y est présentée, celle de Louis Duco et François Spy pour Dachau, de François Salmon et du graveur Thomas pour Auschwitz, d'Edouard Morlaix pour Ravensbrück, de Pierre Honoré pour Neuengamme, de Leducq pour Oranienburg-Sachsenhausen, de Choain et Hohwiller pour Mauthausen, et d'autres encore. Elles sont décrites avec des mots justes et qui résonnent. Le monument de Buchenwald-Dora y est présenté comme "*...l'un des plus exceptionnels de par son expressivité. Sculpté par L. Bancel et fondu par E. Godard, il révèle trois personnages hallucinants, aux orbites béantes et aux corps disproportionnés. L'horreur et la souffrance s'expriment ici parfaitement, tout comme la solidarité et l'entraide*".

Un article de quatre pages, important pour tous ceux qui ne peuvent se rendre en Allemagne sur les lieux mêmes de souffrance, et qui rappelle qu'il est un endroit, le Père Lachaise à Paris, où l'on peut découvrir «*l'un des plus remarquables lieux de conservation de la mémoire de la déportation et de la Résistance (...) qui honore celles et ceux qui ont souffert de la barbarie nazie et l'ont combattue*».

Seconde Guerre mondiale
Revue bimestrielle (3 numéros parus)
Editions Terre de Mars
4, rue Pitoix - 92800 PUTEAUX
en vente dans les kiosques



A. T.

Quand s'éclaire la «petite lucarne»

Durant trois soirées de début juillet, la télévision publique a diffusé des émissions nous replongeant dans notre histoire.

«Jean MOULIN»

Ce fut d'abord ce téléfilm, en deux parties, rappelant avec justesse une période de la vie de Jean Moulin, la Résistance à l'occupant nazi, à ses valets de la collaboration, de l'Etat français de Pétain.

Ces trois années, juin 1940/juin 1943, sont fidèlement traduites, soulignant qu'à ses débuts la Résistance ne fut pas «une». Jusqu'à ce que Jean Moulin, chargé de cette mission par le général de Gaulle, persuade de la nécessité de l'unification dans l'action, mette en place le Conseil national de la Résistance, le 27 mai 1943.

Par ces images apparaît l'organisation positive du combat pour la libération, l'indépendance nationale. Mais aussi les trahisons conduisant malheureusement à l'arrestation de Jean Moulin, le 27 juin, sa mort, le 8 juillet, sous les tortures infligées par l'officier SS Klaus Barbie.

Cette évocation a également le mérite de mettre en image celui qui, alors adjoint de Jean Moulin, arrêté un peu avant lui, torturé sans parler, sera déporté à Buchenwald où il assura ce grand rôle d'unificateur des «Familles» de Résistants déportés au sein du Comité clandestin des intérêts français, reflet du CNR auquel il avait pris part à la réalisation : Frédéric-Henri Manhès.

Celui qui, avec Marcel Paul, fit imposer le respect des déportés de France à Buchenwald. Tous deux posant au camp les prémices de l'Association que nous connaissons aujourd'hui.

«MERMOZ» : Hugues LAMBERT

Le second document pouvait paraître bien loin de ce passé, pourtant il y est lié aussi.

Cette projection présentait comment une équipe de séminaristes et acteurs, malgré les interdits, la censure, la «chasse aux juifs», réussit à produire un film retraçant la vie de ce pionnier de l'aviation, disparu en mer, Jean Mermoz.

L'acteur principal, réplique physique vivante de Mermoz, Jean-Claude Adelin, se faisant appeler «Robert-Hugues Lambert», fut arrêté durant le tournage du film.

Il se trouva à Compiègne durant l'été 1943. Lors d'une petite fête organisée sur cette grande place d'appel, il y prit part déclamant des textes poétiques. Déporté à Buchenwald le 18 septembre 1943, matricule 21603, notre Mémorial indique son transfert au camp de Flossenburg, le 28 novembre 1944, sa disparition, le 7 mars 1945, sous son nom d'acteur : Hugues Lambert. La projection du véritable film «Mermoz» serait un hommage à sa mémoire.

LES PHOTOS DE GEORGES ANGELI

Un dernier téléfilm, «Avant l'oubli ? 86 photos pour mémoire(s)», compléta ces soirées de connaissance du passé bien utiles en ces périodes de dangereuse renaissance de l'idéologie nazie.

Ces photos des camps de concentration, prises clandestinement ou dès la libération, irrefragables, constituent un documentaire bouleversant.

Commenté par des témoins, il fut ainsi possible d'y voir notre camarade Georges Angeli, «14824», contant à Buchenwald même comment il réussit à prendre ses photos clandestines, témoignages irrefutables de ce que fut le camp.

Merci à Georges Angeli de poursuivre inlassablement ce travail de mémoire. Et regrettons que cette «petite lucarne» ne brille pas plus souvent de telles précieuses images et mots contre l'amnésie.

Floréal Barrier

«LES JEUNES DANS LA RÉSISTANCE»

Ce titre sera le thème du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, en l'an prochain 2003.

C'est un riche travail de mémoire qui est offert aux élèves de collèges et lycées, auquel nous avons à participer dans nos rencontres avec ces derniers et leurs enseignants. Nous étions alors ces «jeunes».

Et les récents mouvements de la jeunesse d'aujourd'hui, lorsque le danger contre la démocratie, engendré par «l'homme du détail», s'est présenté, doivent être de bon augure pour ces indispensables études du passé et réflexions sur le présent et l'avenir.

Deux livres de notre camarade Pierre Durand, *Vivre debout la Résistance* (Editions «La Farandole») et *Jeunes pour la liberté. Ils résistèrent* (1) (Editions «Le temps des cerises»), sont des approches très utiles pour aider à la discussion et l'étude de ce thème.

S'il n'est peut-être pas facile de se procurer maintenant ces ouvrages, nombre de nos bibliothèques doivent les posséder et il est toujours temps de leur faire un peu quitter leur étagère.

(1) - Disponible à l'Association - 17 Euros port compris

Du Serment du 19 avril 1945 à la Cour pénale internationale

Quelques jours après avoir participé à leur propre libération, 20.000 survivants du camp de Buchenwald firent, le 19 avril 1945, le Serment de tout faire pour construire un monde nouveau dans la paix et la liberté et de lutter de toutes leurs forces pour que les responsables de la barbarie et de la sauvagerie fascistes soient poursuivis et jugés par le tribunal de toutes les nations.

Leurs voix mêlées à quantité d'autres par le monde furent entendues et la création des tribunaux de guerre de Nuremberg et de Tokyo permit de juger des dizaines de criminels de guerre qui avaient semé le malheur et la désolation, tant en Europe qu'en Asie.

A l'évidence, ceci constitua une première étape dans la mise en oeuvre d'une justice pénale internationale que l'opinion mondiale appelait de ses vœux mais dont le développement et l'élargissement furent entravés jusqu'au début des années 1990 à cause de la "guerre froide" et de ses néfastes conséquences politiques.

Entre temps, génocides, épurations ethniques, violations des droits de l'homme et des conventions internationales, atrocités de toutes sortes commises à l'encontre des populations civiles, atteintes répétées à la dignité humaine, continuèrent et s'amplifièrent au gré des conflits, des guerres civiles ou des coups d'état. Le Chili, l'Argentine, le Vietnam, le Cambodge, Timor, l'ex-Yougoslavie, l'Angola, l'Afghanistan, etc ... en sont les tristes exemples.

Parallèlement, toutefois, l'opinion internationale et l'évolution de la situation politique mondiale imposèrent à la communauté internationale l'obligation de se doter d'une justice internationale aux fins de juger et punir les auteurs des exactions commises contre les peuples et ainsi de lutter contre l'impunité.

Cette internationalisation de la justice, tout au long des années 1990, se caractérisa d'une part, par la création de tribunaux spéciaux placés sous l'égide de l'ONU ; le Tribunal pénal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie, et celui d'Arusha pour le Rwanda, et d'autre part, par l'évolution des justices nationales qui, pour certaines, se sont dotées de compétences universelles (la Belgique et la France, dans une certaine mesure), pour parvenir enfin à la création d'une Cour pénale internationale à compter du 1er juillet 2002 et ce, en application de la Convention de Rome, adoptée le 17 juillet 1998 par cent vingt États.

Même si certains pays, et non des moindres, n'y ont pas souscrit (USA, Chine, Inde, Vietnam, Israël, etc...) et si bien des difficultés restent à surmonter, cette

naissance de la Cour internationale de justice est à apprécier comme une véritable révolution judiciaire, car c'est la première fois que l'ordre pénal international reconnaît aux victimes une identité, en tant que telle, et qu'une instance judiciaire, indépendante et siégeant de façon permanente, a compétence pour poursuivre et juger les auteurs des génocides, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis sur le territoire d'un état membre de la CPI.

Comment ne pas voir, dans ces conditions, que l'avènement d'une telle juridiction internationale s'inscrit dans le droit fil des exigences formulées sur la place d'appel le 19 avril 1945 par le Serment prêté par les 20.000 survivants du camp de Buchenwald ?

Nous, déportés, membres de leurs familles, amis de la Déportation, ne pouvons que nous réjouir et nous féliciter de cette création qui revêt à nos yeux une importance considérable pour la condition humaine universelle.

Non, les crimes de guerres, les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide et les crimes d'agression ne resteront plus impunis.

Oui, le Tribunal des Nations, exigé par les victimes de la déportation à Buchenwald, est devenu aujourd'hui réalité.

En cela, convenons ensemble que nos luttes passées et présentes ne seront pas restées vaines, et que le Serment, prêté en souvenir de nos disparus, aura été respecté, même s'il est vrai que 57 années se seront écoulées et que des millions d'individus de par le monde auront eu à souffrir, parfois jusqu'à en mourir, de la folie meurtrière et des ambitions démesurées des puissants. Ceci ne peut que nous inviter à continuer nos combats et à témoigner inlassablement de ce que fut la déportation et des valeurs qui l'ont entourée.

Jean-Claude Gourdin

NOS AMIS DU KOMMANDO LAURA

L'amoindrissement de leurs possibilités physiques a conduit nos camarades anciens du Kommando *Laura* à décider de dissoudre leur amicale association.

Une telle décision est difficile à accepter, mais devient malheureusement inéluctable avec le temps.

Notre Association nationale, au sein de laquelle se retrouve encore bon nombre de ces rescapés, ne peut qu'encourager chacun d'eux à poursuivre leur sérieux travail de mémoire de leur kommando et de solidarité, aux côtés de tous ceux de notre grande famille.

LE COMITÉ INTERNATIONAL ET L'EUROPE

Dès avril 2002, nos camarades allemands ont attiré notre attention sur les travaux de la Convention Européenne, créée au début de l'année 2002 sous la présidence de l'ancien Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Cette Convention a pour objet de mettre en place les bases organisationnelles de l'extension de l'actuelle Communauté Européenne (15 pays) à d'autres nations, essentiellement du centre et de l'est de l'Europe.

Cette Convention doit notamment élaborer une constitution pour la future Europe. Il est apparu à ce sujet aux membres du Comité International que devait y être rappelée, dans le cadre des valeurs démocratiques qui conditionnent l'existence de l'Europe, la nécessaire vigilance contre la renaissance des idéologies qui menacent ces valeurs.

A la suite de ces discussions, une motion a été élaborée par le bureau du Comité, approuvée par la majorité des membres du Comité International, et envoyée par le Président du Comité International, Bertrand Herz, au Président de la Convention Européenne, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing. En voici la teneur :

«C'est avec une grande attention que les membres de nos organisations nationales et européennes d'anciens déportés des camps de concentration nazis, ainsi que les organisations d'anciens résistants, suivent les travaux de la Convention chargée de la rédaction d'une nouvelle loi fondamentale pour la Communauté Européenne.

L'Europe qui se constitue repose sur la démocratie acquise après que les nations alliées et les combattants de la résistance antifasciste aient abattu un régime et une idéologie fondés sur la guerre d'agression, sur le racisme et la suppression des droits élémentaires de la personne humaine, le nazisme.

Malheureusement, nous constatons avec inquiétude que, dans plusieurs pays de la Communauté Européenne, se développent de plus en plus des tentatives pour relativiser les crimes du nazisme, voire de les excuser ou de les justifier, et dans certains cas d'en faire l'apologie déclarée à travers des groupements ou des partis.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous pour vous demander que dans le préambule de la nouvelle constitution européenne, à côté de l'affirmation des principes démocratiques qui gouvernent l'Europe, soit rappelée la lutte des combattants contre le nazisme et le fascisme, qui a permis à cette Europe de naître, et soit soulignée la nécessaire vigilance contre la résurgence de ces idéologies de haine et d'exclusion.

Nous rappelons à ce sujet que le Parlement européen, dans sa résolution du 11 février 1993, a affirmé la nécessité, au nom du respect de la mémoire des victimes du nazisme par les générations européennes actuelles et futures, de maintenir intacts les sites des camps de concentration nazis, où furent assassinés des millions de personnes.

Nous pensons nécessaire qu'avant les discussions définitives sur le préambule d'une éventuelle constitution un groupe composé de représentants avertis d'associations d'anciens combattants, de victimes de persécution nazies et de leurs descendants se réunisse auprès d'un organisme de la Communauté Européenne pour présenter notre requête et en débattre.»

Qui se souvient du Kommando «HOHWACHT» ?

Notre camarade Bertrand Herz vient de recevoir un courrier de Bernd Ruming, habitant Hohwacht, en Allemagne. Ce texte est intéressant et les recherches effectuées sont dans le cadre d'une «Initiative de mémoire».

En voici le contenu :

Je vous écris depuis un petit village au bord de la mer baltique, entre Kiel et Lubeck.

Je travaille sur une recherche concernant le camp de Hohwacht. Mon père y travaillait comme contremaître des chantiers d'abris antiaériens et je vivais avec mes parents à Hohwacht, lorsque cent prisonniers français des KZ ainsi que cent autres venant de onze nations différentes, ont été emprisonnés au camp. Le Kommando de prisonniers arriva dans le camp extérieur de Hohwacht le 16 novembre 1944, après avoir quitté le camp de Buchenwald en octobre 1944 (la partie bombardée du camp) et été transféré pour une période de quarantaine à Neuengamme.

Nous disposons des témoignages d'un prisonnier estonien (M. Loik) et d'un prisonnier allemand (M. Löwenberg) sur le Kommando extérieur de Hohwacht. Mais nous ne savons rien concernant les prisonniers français.

Ma requête est la suivante : Connaissez-vous une personne ou une institution, qui aurait connaissance du destin des cent prisonniers français, en particulier, de Hohwacht ?

Nous savons qu'une commission française d'experts a inspecté le camp de Hohwacht, à l'automne 1945, sans doute aussi parce que des pièces de guidage des fusées «V2» étaient fabriquées à Hohwacht. Cependant le rapport de cette commission reste introuvable en Allemagne.

Nous n'avons les noms que de 6 ou 7 prisonniers français. Les noms des autres nous sont inconnus.

Le registre des décès du cimetière établit qu'un charpentier (?) français âgé de 35 ans est mort ici le 25 février 1945. Sa famille est-elle au courant ? Etait-il prisonnier des camps nazis ou travailleur obligatoire ?

Nous serions intéressés par toute information côté français concernant Hohwacht.

Les dossiers administratifs des prisonniers n'ont pas été retrouvés.

Avec mes cordiales salutations.

Si l'un de nos lecteurs a des souvenirs à ce sujet, nous lui demandons de nous en faire part.

PASSATION DE COMMANDEMENT DU MONT VALÉRIEN ET MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

Le 28 juin dernier, à l'occasion de la cérémonie officielle de passation de commandement du 8e Régiment de Transmissions entre le colonel de la Poype et le colonel Le Du et de la réception qui s'en est suivie, le colonel de la Poype, dans son discours d'adieu, a tenu devant une assistance nombreuse (environ 500 personnes) formée de militaires de tous grades (généraux, officiers, hommes de troupe), de personnalités du département des Hauts de Seine et de représentants des associations patriotiques (anciens combattants et anciens déportés) à rappeler le rôle irremplaçable de la Mémoire de la Résistance et de la déportation dans la formation des citoyens et plus particulièrement des militaires de carrière.

Aussi, fort des contacts chaleureux et de confiance qu'il s'est évertué à favoriser avec nos amis Guy Ducoloné, Félix Saba et Robert Koerner durant toute la période de son commandement du 8e régiment de Transmissions, a-t-il tenu à saluer l'action menée par notre Association dans le domaine de la préservation et la promotion de la Mémoire de la Déportation auprès des hommes placés sous son autorité.

De surcroît, pour bien montrer son attachement à la cause de la Résistance et de la déportation, en particulier celle de Buchenwald, il a remis à la famille du capitaine Louis Masson, ancien déporté à Buchenwald, membre de la Brigade française d'action libératrice (voir Serment n° 278 juillet-août 2001)

divers documents retraçant l'itinéraire personnel de notre camarade aujourd'hui décédé.

Nos camarades présents, Jean-Claude Gourdin, Bertrand Herz, Félix Saba, Suzanne Barès et Robert Koerner ont exprimé, à l'issue de cette réception, tous leurs remerciements et tous leurs vœux de réussite au colonel de la Poype.

A noter que son successeur, le colonel Le Du, s'est spontanément déclaré intéressé pour la poursuite de notre partenariat et à fait connaître son intention de participer avec son épouse à notre voyage «Action-Mémoire» d'avril 2003.

Enfin, comme pour parachever cette cérémonie extrêmement positive pour notre Association et la cause que nous défendons, la soeur du capitaine Masson a manifesté auprès de notre camarade Suzanne Barès le souhait d'adhérer à notre Association pour mieux assurer son devoir de mémoire à l'égard de son frère.

Ce 28 juin 2002 fut une bonne et belle journée pour la Mémoire de la Déportation.

Pour cela mais aussi pour son aide et sa compréhension, que le Colonel de la Poype en soit chaleureusement remercié.

J Cl G.

HOMMAGE À ÉTIENNE POITEVIN

Le 22 juin dernier, la municipalité de Daumeray (Maine et Loire) a rendu hommage à l'un de ses enfants, Etienne Poitevin, en donnant son nom à la salle de son Conseil municipal.

Notre camarade Etienne Poitevin, républicain et antifasciste fervent dès avant la guerre, s'engagea en novembre 1941 dans les FTP angevins, où il s'occupa des renseignements, imprima des tracts, cacha des résistants et aida les familles des résistants arrêtés. Arrêté le 16 décembre 1942, en présence de sa femme et de ses enfants, il connut les prisons d'Angers, de Clairvaux, de Châlons sur Marne et le camp de Compiègne, d'où il fut déporté par le convoi arrivé le 14 mai 1944, matricule 51182.

Il connut les durs travaux des kommandos d'Ellrich et de Günzerode, avant d'être évacué, malade, vers Bergen-Belsen, où il mourut du typhus et de l'épuisement le 9 avril 1945, huit jours avant la libération du camp.

C'est notre ami Roger Poitevin, son fils, président de la délégation de Maine-et-Loire des Amis de la Fondation (AFMD), qui, prenant la parole lors de l'inauguration de la salle, retraça en termes émouvants la vie et le destin de son père.

60^e ANNIVERSAIRE DE LA RAFLE DU «Vel D'Hiv»

Le dimanche 21 juillet s'est déroulée la journée de commémoration des «*persécutions racistes et antisémites et d'hommage aux Justes*».

Il y a soixante ans, les 16 et 17 juillet 1942, la police parisienne, sur instruction des nazis, arrêtait 13.000 Juifs dont 4.000 enfants ; la quasi-totalité furent ensuite assassinés à Auschwitz.

A Paris, devant le monument commémoratif du port de Grenelle, en présence d'une foule très nombreuse, le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, rappela que «*le premier acte de la Shoah s'est joué ici, avec la complicité de l'État français*» puis il rendit un vibrant hommage aux Justes, rappelant qu' «*en ces temps troubles et périlleux, le gouvernement de Vichy n'était pas toute la France*».

Le Premier ministre condamna enfin avec force les agressions antisémites : «*Agresser la communauté juive, c'est agresser la France, c'est agresser les valeurs de notre République, qui ne peuvent laisser aucune place à l'antisémitisme, au racisme, à la xénophobie*».

«Ainsi disparut la princesse MAFALDA»

Dans notre précédent bulletin, notre amie Dominique Labigne, fille de notre camarade Dominique Sosso, KLB 39880, rappelle un souvenir que lui contait son père, celui d'une princesse italienne disparue à Buchenwald, suite au bombardement du 24 août 1944.

La princesse Mafalda, fille du roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, était internée dans cette partie du camp, près des casernes SS, connue comme étant le lieu où se trouvaient des «prisonniers de marque», et qui fut anéantie sous les bombes.

Cet article a réveillé les souvenirs de notre ami Georges Thomas, KLB 49402, et il nous a adressé ce très intéressant témoignage :

«Le 24 août 1944, la princesse Mafalda a reçu un éclat de bombe incendiaire au niveau de l'épaule gauche. Le médecin SS en second, qui n'était pas très compétent, a considéré cette plaie, d'environ trois centimètres, comme une plaie ordinaire, puis, s'apercevant qu'il y avait une infection à ce niveau, il la fit transporter au Revier, à l' «Op 1», où le docteur Rousset (1) diagnostiqua une gangrène gazeuse.

Devant la gravité du cas, il fut fait appel au médecin-chef SS du camp, chirurgien de son état, le Dr Schiedlausky. Très remonté après son second, celui-ci fit transporter la princesse au Puff, où les «filles» l'ont entourée avec beaucoup de gentillesse.



«A Capri, en Italie, notre camarade Bertrand Herz a découvert cette plaque, hommage à la princesse Mafalda»

Il a ensuite appelé le Dr Horn (1), chirurgien tchèque de Brno, pour lui demander d'opérer la princesse. Les suites opératoires supposées se terminer par une mort certaine (il n'y avait pas d'antibiotiques à cette époque), ce dernier minimisa ses compétences pour ne pas intervenir. Il en fut de même pour le Dr Maynadier (1), chirurgien en second, originaire de Rodez.

En cas de décès de la princesse Mafalda, après l'opération effectuée par les chirurgiens déportés, les SS auraient pu rendre ces docteurs responsables de cette issue et ordonner des sanctions imprévisibles à leur égard.



Les vestiges du Revier

Alors le SS se chargea de l'opération, avec comme aide moi-même, étant au Revier chirurgical comme infirmier, bien que chirurgien à la Faculté de Strasbourg.

Pendant dix minutes environ, avant que le SS vienne à la salle d'opération, la princesse, qui parlait bien le français, m'a dit le peu d'estime qu'elle avait pour son propre mari, le prince de Hesse, et sa famille, regrettant que sa propre famille ne se soit pas suffisamment manifestée pour la faire libérer.

Après l'opération, elle fut reconduite au Puff, où le Dr Matucheck (1) l'accompagna jusqu'à sa mort, ainsi que les «filles» qui lui furent très dévouées et pleines de respect.

Voilà ce que je peux dire sur la fin tragique de la princesse Mafalda, abandonnée de tous les siens».

Floréal Barrier

LES VOYAGES ACTION MÉMOIRE DE L'ANNEE 2002

En avril 2002, 45 personnes ont effectué le voyage à Buchenwald et à Dora. Parmi elles, 7 déportés, et 9 jeunes, dont 5 lauréats du concours de la résistance et de la déportation. Le groupe était conduit par Jean-Claude Gourdin, Président délégué de l'association, et Robert Koerner, tous deux fils de déportés.



Nos amis déportés (de gauche à droite, F. Bertrand, H. Ruiz, B. Perrot, F. Saba, M. Le Gallo, J. Chevignard et R. Pernot, au premier rang à genou) accompagnés de nos porte-drapeau et quelques jeunes participants dont Vanina Brière au premier plan.

Le voyage d'août 2002, du 20 au 25 août, prévoit cette année la visite du kommando d'Ohrdruf. Ce kommando n'avait pas fait l'objet d'un voyage de l'association depuis août 1996. On rappelle que ce fut un camp particulièrement meurtrier, tant dans le camp lui-même que dans les marches de la mort, et que c'est dans ces lieux que l'armée américaine découvrit pour la première fois l'horreur des camps. C'est également là que fut entreposé le véritable wagon de l'Armistice avant sa destruction. Nous avons prévu avec la municipalité d'Ohrdruf la visite des monuments des fosses communes, dans l'enceinte de l'ancien camp, actuellement terrain militaire, ainsi que des autres monuments commémoratifs.

Des réunions avec les lycéens et collégiens sont également prévues.



Se sont inscrites au voyage d'août, qui sera conduit par notre amie Colette Gaidry, professeur d'histoire retraitée, 49 personnes, dont 9 déportés et 8 jeunes de moins de 20 ans, soit sensiblement plus que l'année précédente. Parmi les participants, 3 anciens déportés d'Ohrdruf et 8 membres de familles de déportés d'Ohrdruf.

Par ailleurs, le département de Seine Saint-Denis a présenté les dossiers de 40 lauréats du concours de la résistance et de la déportation. Compte tenu du nombre, il a été impossible de les intégrer dans le voyage d'août. Un voyage spécial jeunes sera organisé pour eux en principe pendant les vacances de la Toussaint 2002.

En tout, pour 2002, 94 personnes auront participé aux voyages, dont 16 déportés et 17 jeunes, auxquels devraient s'ajouter 40 lauréats du concours de la résistance et de la déportation.

Sans oublier les deux voyages jeunes effectués respectivement en avril et en mai 2002 par le comité de Buchenwald de Haute Normandie (une quarantaine de participants) et par l'ANACR de Haute Saône et Colette Gaidry (45 participants) (cf. Serment de juillet 2002).

Bertrand HERZ



Voyage Avril 2002

Ci-dessus :

Devant le crématoire de Dora et le monument aux morts, nos amis déportés.

Ci-contre :

Visite du crématorium par nos jeunes amis accompagnés de Roger Melot et des frères Huchet, Roger et Alain.

HISTORIQUE DE L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

En 1915, M. Viviani, Ministre de la Guerre, chargeait un académicien, Eugène Brioux, de venir en aide aux mutilés atteints d'une cécité totale afin de les prendre en charge dès leur admission dans les hôpitaux, d'un point de vue psychologique, pour leur rééducation (apprentissage du Braille et de la machine à écrire) et leur réinsertion sociale, par une formation adaptée. M. Brioux constituait alors un Comité composé de petits groupes, chacun étant rattaché à un hôpital ou à un centre d'hébergement des Aveugles.

Dès la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1919, il conseillait aux Aveugles de Guerre de créer une association pour poursuivre l'oeuvre entreprise par son Comité. Le 18 décembre 1918 se tenait la première assemblée constitutive de l'Union des Aveugles de Guerre regroupant plus de 3000 membres. L'association héritait du reliquat des subsides recueillis par le Comité et le 1er janvier 1919 s'installait rue du Mont-Thabor à Paris (1er). Elle y demeurait jusqu'en 1923 où elle prenait possession d'un hôtel particulier, sis 25 rue Ballu (Paris, 9ème).

En 1931, l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, avec la participation financière de l'Union des Aveugles de Guerre, faisait l'acquisition d'un terrain de 2000 m² au 49 rue Blanche (Paris, 9ème). Par convention bilatérale, l'Office accordait la jouissance du terrain à l'Union des Aveugles de Guerre dans le but, d'y construire un immeuble pour ses services administratifs et culturels, et d'y héberger les aveugles isolés ou en visite à Paris.

Le conflit de 1939-1945, les guerres d'Indochine et d'Algérie apportaient de nouveaux contingents de mutilés des yeux qui adhéraient à l'Association, comblant un peu le vide laissé, en raison de l'âge et de la maladie, par les anciens membres.

Un espace accueillant

Cette robuste bâtisse, construite en 1933, au fond d'une cour accessible de la rue Blanche par un long porche, flanquée d'un large perron, est située à mi-chemin entre la Place Blanche et l'Eglise de la Trinité. Derrière sa façade se cache un jardin intérieur coquet, doté d'une belle pelouse, loin du bruit et des rumeurs de Paris. Cet espace, verdoyant et paisible, confère au lieu un certain charme, un peu désuet, de ce début de siècle et offre une véritable invitation à la détente et au repos.

D'abord maison de réadaptation, elle devint au fil du temps un lieu de réunion pour ses membres. Depuis plusieurs années, cette maison accueillante s'est ouverte à d'autres associations ainsi qu'à leurs membres. Les anciens combattants y sont particulièrement les bienvenus.

Dans ce cadre, un restaurant agréable, avec sa jolie véranda qui s'ouvre sur une terrasse spacieuse donnant directement sur le jardin, peut recevoir jusqu'à une centaine de personnes. Elle est équipée d'une quarantaine de chambres calmes et confortables et met à disposition des salles de réunion pour y organiser conférences et séminaires. Un petit salon discret, en forme de rotonde, lové au rez-de-chaussée, complète harmonieusement cet ensemble.

Un dernier hommage

Nous y avons organisé, à plusieurs reprises, les réunions de notre Bureau national et les remises de distinction honorifiques. C'est encore dans l'un de ses plus beaux salons, le salon "Maunoury", qu'en mai dernier, nous rendions un dernier hommage vibrant et très émouvant à notre camarade Pierre Durand.

Convocation du Comité national

Cette maison est aussi un peu la nôtre. C'est le samedi 26 octobre 2002 que nous nous y retrouverons encore à l'occasion de la prochaine réunion de notre Comité national. Merci de ne pas oublier de noter cette date. (prix : 34 euros incluant les frais de location de la salle et du matériel, le petit déjeuner d'accueil et le déjeuner de travail).

samedi 26 octobre 2002

de 10 à 16 heures

au Cercle de l'Union des Aveugles de guerre

49, rue Blanche - 75009 PARIS

ORDRE DU JOUR

- 1) Résultats financiers de l'exercice 2001
- 2) Budget prévisionnel 2003
- 3) Préparation du 28^e congrès (septembre 2003)
- 4) Questions diverses.

EN SEPTEMBRE 2003 RENDEZ-VOUS A COMPIEGNE

Le 4 avril dernier, le Bureau national décidait de choisir Compiègne pour la tenue de notre prochain Congrès en 2003. Le choix s'est porté naturellement sur Compiègne en raison de la commémoration cette année-là du 60e anniversaire de départ des premiers grands convois vers l'Allemagne, notamment vers Buchenwald et Dora.

Le 6 mai 2002, notre président-délégué, Jean-Claude Gourdin, adressait un courrier au Sénateur-maire de Compiègne, M. Philippe Marini, en l'informant de notre intention et en lui demandant de nous accueillir dans sa ville. Le 16 mai, Philippe Marini, très honoré de notre choix, répondait bien entendu positivement à notre sollicitation.

C'est ainsi que le mardi 16 juillet, Jean-Claude Gourdin accompagné de notre Secrétaire général Bertrand Herz et de Dominique Labigne se rendaient à Compiègne pour un premier contact avec M. Le Goff, Directeur général adjoint des Services.

Celui-ci nous a réservé un accueil très cordial, laissant augurer d'une collaboration étroite, efficace et très précieuse. C'est ravi que nous prenions le chemin de retour vers Paris, enthousiasmés par cette rencontre.

En raison de la disponibilité des salles Saint-Nicolas, mises gracieusement à notre disposition à cette occasion, les 26, 27, 28 et 29 septembre 2003 ont été retenus. Nous vous invitons dès à présent à retenir ces dates et à les noter sur votre agenda afin de ne pas manquer cet événement important pour notre Association.

«Chemin de la vie» à Dora

Le 9 septembre, sur le trajet d'une des «marches de la mort», de Wieda à Gardelegen, s'est déroulée une manifestation de mémoire, dont le titre «Chemin de la vie» souligne le caractère particulier.

C'est à l'initiative du Mémorial de Dora, d'associations et d'organisations de jeune que se déroule cette rencontre au cours de laquelle un hommage est ainsi rendu aux rescapés de Dora et de ses Kommandos, à tous ceux dont ces chemins constituèrent le calvaire de leurs derniers pas.

C'est un sérieux exemple des activités conduites par de nombreuses organisations soucieuses de rappeler l'histoire de leur pays.

PÈLERINAGE A HOLZEN

Holzen et Eschershausen sont deux bourgs limitrophes, à une soixantaine de km au sud de Hanovre, où furent installés en 1944 deux kommandos de Buchenwald. En dehors des fosses communes qui abritent les restes de beaucoup de déportés inconnus, 53 déportés identifiés reposent au cimetière d'honneur de la ville de Holzen. Parmi eux, neuf Français.

Louis Haynau, fils de l'un de ces déportés français, Henri Haynau, matricule 77598, mort le 25 mars 1945, s'est rendu pour la première fois en juin dernier sur la tombe de son père.



Lieu de sépulture de Henri Haynau (Mle 77598) à Holzen

Nous lui laissons la parole :

“ Cher ami,

Je viens de rentrer d'Allemagne après une semaine passée dans une famille, à 80 km de Holzen (Basse Saxe). Le 19 juin, Monsieur Homann (ancien professeur de français) et son épouse m'emmenèrent à Holzen, où je suis attendu par le Maire Monsieur Herbert Schotter et Monsieur Creydt, historien.

Ensemble nous nous rendons au cimetière à environ un km du village. Les derniers 300 mètres, nous les faisons à pied sur un chemin situé en pleine forêt.

Puis se présente à moi un petit cimetière sur trois niveaux, en haut au pied d'un chêne une pierre plus grosse.

Là repose mon père, avec quatre autres prisonniers dont les corps ont été exhumés en 1946, d'une prairie bordant le camp. Après avoir fleuri la tombe, je me suis recueilli sur ce lieu particulièrement émouvant.

Ensuite, nous avons parcouru le site où se trouvait le camp (il reste juste la maison forestière).

De retour à la mairie, Monsieur Schotter me présente la maquette du camp et me remet une carte détaillée des environs d'Holzen ainsi qu'une photo du cimetière et une carte postale du village.

Monsieur Creydt m'offre un livre en allemand sur le camp.

Après le déjeuner, j'ai pu retourner seul au cimetière.

Cher ami, ce pèlerinage a été un déchirement, mais aussi une consolation.

Je vous remercie de l'aide que vous m'avez apporté dans mes démarches. Je n'oublie pas Madame Frocourt pour son dévouement et sa gentillesse.

Bien amicalement.

Louis Haynau ”

B.H.

SOUSCRIPTION du 13 juin au 8 août 2002

AGLIARDI Josué	10	CHANRION Eugène	155	HERZ Bertrand	100	PESCHL France	30
ANTOINE Francis	76	CHARBONNEL Mireille	30	KLEIN Marcel	25	PETIT Suzanne	10
ASSO Lucette	20	CHOLLAT-BOTEVILLE C.	5	KROUTKOFF Natacha	32,13	PHÉLIPON Pierre	40
AUBRY Adrien Joseph	10	CHOUCHAN Nicole	75	LAFUENTE Raymond	50	PILLE Jacques	30
AUDOUX Jean Pierre	2,13	CLERC Fernande	10	LANÇON Patrick	10	PONCHUT Paul	180
AUVITU Jean	10	CLERET Jacqueline	20	LARET Jean	40	SAQUE André	25
BALLARD Roger	28	CM-CAS DE L'HERAULT	10	LEPRIME Noël	10	SCHLIGLER Yvonne	30
BAUD Claude	5	COTTEVERTE Gérard	56,56	LIGNY Jacqueline	20	SCHWARTZMANN Fr	22,87
BECHARD Louis	20	DASSAULT Olivier	75	LORION Roger	10	SOUTADE André	15
BERLAND Jeanne	10	DECARLI Georges	153	LUYA Marie Claude	25	SPITZ Marie Claude	15
BERNARD Gabrielle	10	DELEURENCE Ginette	55	LUYA Maurice	25	TELLIER Jacqueline	30
BIDOU Georges	20	DROUILLARD Léonel	10	MALERBA Vincent	10	TEMPIER Georges	10
BOLATRE Jean Bernard	50	DURAND Dominique	65	MARION Jean	20	TESTAS Robert	20
BONNIN Maurice	40	FILLODEAU Jean Pierre	20	MARTIN Henriette	10	THERVILLE Georgette	30
BOTTAREL Jérôme	20	FINKEL Jacques	23	MATHIEU Marcel	55	THOMAS Michel	42
BOUYER Yvonne	76	FLAU Paul	48	MESTRALLET Marie Fr.	10	VAN-DER-SCHUEREN M.	77
BRULE Emilienne	20	FOUGAIROLLES André	30	MILLOT Georges Jean	20	VENULETH Patricia	10
BULWA Aron	15	GASPARD Alice	20	MONTAGNER Marcel	10	VINDRET Julia	5
CARTER-EDWARDS Ed	50	GOUYET France	20	ODEN Victor	40	VOVK André	15
CASTELLA Marie Thérèse	160	GUILBERT Marie Joëlle	10	PELLAT Jeannette	6	VUILLARD Michel	10
CHAMBON Huguette	20	HENNIAUX Léon	25	PENA Virgilio	30	ZOUDE François	10

Le numéro de juillet-août du *Serment* publiait (page 8) un appel à «maintenir notre outil *Le Serment*».

Vous êtes quelques uns à avoir saisi l'importance de cet appel.

Je voudrais vous en parler à nouveau.

Le *Serment* est un élément essentiel de notre travail de Mémoire. Et ceci :

- par le rappel du passé,
- par l'analyse du présent,
- par les perspectives de l'avenir.

En fait, il faut que notre Association vive et poursuive son action.

NOTRE EFFORT NE DOIT DONC PAS SE RELÂCHER

* Il faut maintenir notre effort pour recruter de nouveaux adhérents parmi les fils, filles, petits-enfants, parents et amis de déportés.

* Il faut obtenir l'équilibre de notre bulletin *Le Serment* grâce à de nouveaux abonnés et surtout par une aide financière extraordinaire.

L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU SERMENT

Chaque ancien déporté, comme chaque adhérent a besoin que le *Serment* vive et s'exprime.

Or que nous dit le bilan financier de 2001 ?

1° - Les dépenses du *Serment* envoyé à tous les adhérents et aux abonnés sont de 25.246,17 euros.

Les abonnements se chiffrent à 1.768,01 euros.

L'Association supporte donc 23.787,72 euros soit 63,8 % du produit des cotisations.

2° - Pour cette année 2001, le déficit d'exploitation de l'Association est de 21.252 euros.

3° - La comparaison des deux nombres souligne le poids du *Serment* dans ce bilan.

QUE FAIRE ?

Je pense qu'il est difficile de «diminuer» le *Serment* en quoi que ce soit (contenu, parution, pagination).

Je m'adresse donc d'abord à mes camarades déportés. Nous sommes 824 à recevoir *Le Serment* et la plupart d'entre nous touchons un pension d'invalidité.

ALORS : SI, AU COURS DE L'ANNÉE, EN PLUS DE LA COTISATION, DE LA SOUSCRIPTION ET DES BONS DE SOUTIEN, CHACUN DE NOUS VERSE 10 % D'UN MOIS DE PENSION, L'ÉQUILIBRE SERA OBTENU. C'EST CET APPEL QUE JE VOUS LANCE.

MERCI DE L'ENTENDRE ET... QUE VIVE LE SERMENT.

Guy Ducloné

DANS NOS FAMILLES

DÉCÈS

Déportés

- Paul BOYER, KLB 86685,
- André BUGE, KLB-Dora 40955,
- Gilbert DEGIORGIS, KLB 40566,
Flossenbug,
- André FRANC, KLB 42624,
- François FRONTCZAK, KLB 49484,
- André GEY, KLB-Dora 14229
- Joseph GRAND, KLB 38442
- François-André LAFAURIE,
KLB 14377
- Ernest RAULT, KLB 78704,
- Jean SOYEUX, KLB-Dora 49819,
- André Louis THEVENARD, KLB
43658,
- Maurice THOREL, KLB 51517,
- Louis TRIBOUT, KLB-Dora 111520

Familles, Amis

- Gabrielle BAILLY, veuve de Marcel
BAILLY, KLB - Ohrdruf 78586
- Jean-Marie COUTTENIER, fils de
Maurice COUTTENIER (KLB-Dora
76892)
- Jean GUIMBERTEAUD, fils de Léon
GUIMBERTEAUD (KLB 31729,
décédé à Buchenwald
le31/01/1944),
- Roland NETTER,
- Jeanne THABOURIN, veuve de
Pierre THABOURIN (KLB 78995)
- Jeanne Françoise THEBLINE,
veuve de Raymond THEBLINE
(KLB 20369)

**A toutes les familles et leurs
amis, nous renouvelons nos
sincères condoléances.**

NAISSANCE

- Ella, petite-fille de Jacques
Finkel, KLB 124538 (Enfant de
Buchenwald), le 24 juin 2002.
- Mattéo, petit-fils de Pierre et Gigi
Texier (nièce de Jean Budan, KLB
76950, Kdo Bad Gandersheim), le 30
mai 2002.

Tous nos voeux de bonheur.

DÉCORATIONS

Officier de la Légion d'honneur

César MIROLO, KLB 78866,
Wansleben

Chevalier des Palmes académiques

Max MENARD, KLB 38037

Toutes nos félicitations.

Après la disparition de Pierre Durand

D'autres messages :

«Notre président restera en mémoire pour tout ce qu'il a fait pour la prospérité de notre Comité international de Buchenwald-Dora».

Milivoj LALIN, Croatie
Vice-président du CIBD

«C'est avec une grande douleur que je viens d'apprendre la mort de notre président honoré et suis profondément bouleversé».

Dimitar DITCHKOV, Bulgarie
Vice-président du CIBD

Carte de veuve d'ancien combattant

Les veuves d'anciens combattants ressortissantes de l'Office national des Anciens combattants peuvent bénéficier de cette carte destinée à attester de leur droit.

Sont concernées, les veuves dont le mari était titulaire de la carte du combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Elle est délivrée par les services départementaux de l'ONAC du lieu de résidence de l'intéressée qui doit en faire la demande.

Une estimation faite par l'inspection générale du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens combattants, fait ressortir un effectif potentiel de 1.700.000 veuves en 2002.

Pierre Klein, petit fils de Pierre MOGE, (Mauthausen 28346, Buchenwald-Dora 31771) vient de publier une brochure «*La Déportation*» au profit des «Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation des Côtes d'Armor» (format 21x29,7cm contenant les photographies de 23 tableaux réalisés par l'auteur).

Prix 18 euros port compris.

A commander à : A.F.M.D. - salle Duclos - Pinot - Hôtel de ville
BP162 - 22104 DINAN.

AVIS DE RECHERCHE

Claude-Alexis GRAS, 2 bis rue Bénard, 75014 Paris, recherche des déportés ayant connu son grand-oncle **André PERNIN**, né dans le Jura en 1916, où il vivait et fut arrêté.

Déporté à Buchenwald le 30 octobre 1943 (Matricule 31167), transféré à Dora le 21 novembre 1943 où il est décédé le 2 janvier 1944.

Merci de bien vouloir lui répondre.

LITTÉRATURE

Prix (port compris)

Anthologie poèmes Buchenwald	A. Verdet	12,20	(15,24)
Cent onze dessins faits à Buchenwald	B. Taslitzky	30,49	(38,11)
Ces femmes espagnoles dans la Résist. et la Déportation	Neues Catala	20,58	(24,39)
Créer pour survivre	F N D I R P	25,92	(29,73)
Danielle Casanova	P. Durand	19,06	(22,87)
Détenu 20801	Aimé Bonifas	11,43	(14,48)
Dieu à Buchenwald	Albert Simon	15,24	(19,06)
Enfants de Buchenwald	M. Rouveyre	19,06	(22,11)
Histoire du camp de Dora	André Sellier	30,18	(34,30)
ITE, MISSA EST	P. Durand	21,34	(24,39)
Jeunes pour la Liberté	P. Durand	14,48	(17,53)
La chienne de Buchenwald	P. Durand	10,52	(13,57)
La Déportation	F N D I R P	45,73	(51,83)
La Haine et le Pardon	J. Mialet	21,19	(25,15)
La mégère de la rue Daguerre	L. London	22,11	(25,92)
La nuit n'est pas la nuit	A. Verdet	22,87	(26,68)
La Résistance des Français à Buchenwald-Dora	P. Durand	21,34	(25,15)
Le camp des armes secrètes	M. Dutilleux	19,82	(22,87)
Le devoir de témoigner encore	H. Marc	18,29	(21,34)
L'état S.S.	Eugen Kogon	9,15	(12,20)
Le Mémorial des déportés non-juifs à Auschwitz, Birkenau et Monowitz	P. Le Goupil	15,24	(19,06)
Le numéro	Henry Clogenson		
Les crayons de couleur	F N D I R P	18,29	(21,34)
Les enfants de la tourmente	France Hamelin	19,06	(22,87)
Les Françaises à Ravensbrück	M. Cadras	18,29	(21,34)
LE MÉMORIAL - BUCHENWALD-Dora ET KOMMANDOS	Am. Ravensbrück	21,34	(25,15)
Le train des fous		53,36	(62,50)
L'étrange destinée d'un homme trois fois Français	P. Durand	14,48	(17,53)
L'impossible oublié	M. Obréjan	18,29	(21,34)
Marcel Paul, la passion des autres	F N D I R P	3,81	(6,86)
Mémorial de Langenstein-Zwieberge	F N D I R P	4,57	(7,62)
Mille otages pour Auschwitz-Les "45000"	Le-Goupil-Leroyer	18,29	(21,34)
Notre devoir de mémoire	C. Cardon-Hamet	28,97	(33,54)
Paroles de déportés	F. Bertrand	24,39	(28,20)
Retour inespéré	F N D I R P	12,20	(15,24)
Retour à Langenstein	A. Mouton	15,24	(19,06)
Revivre et construire demain	Georges Petit	14,94	(18,29)
Témoignages contre l'oubli	Am. Ravensbrück	30,49	(34,30)
	Charles Pieters	15,24	(19,06)
Plaquette «Les cent derniers jours»		3,05	(5,49)
Insigne : 2,29 Euros (3,05)	Fanion 3,05 Euros (3,51)		
Porte-clefs : 2,29 Euros (3,05)	Plaque Tombes 30 x 15 cm franco (53,36 Euros)		
CD ROM «Mémoires de la Déportation»		38,11	(41,16)
CD court (4 titres) - F N D I R P		7,62	(9,45)
K 7 «11 avril-l'histoire en questions»		15,24	(18,29)
K 7 «Cinquantième de la libération des camps»		18,29	(21,34)
K 7 Histoire de la Résistance Française extérieure et intérieure 1940-1945			
4 époques : 1ère : 1940 / 2e : 1941-1942 / 3e : avril 42 à mai 43 / 4e : juin 1943-8 mai 1945 (la cassette)		18,29	(21,34)
Coffret 4 époques		54,88	(60,10)
Coffret vidéo-film et livre «Hommage à Marie Claude Vaillant-Couturier» (FNDIRP)		39,64	(44,21)

Le CD «*Il était une fois Marcel Paul...*» est à commander à la CM CAS DRÔME-ARDÈCHE
24-28 Rue Barnave
26000 VALENCE
Prix 22,87 + 1,22 Port

Robert Favier, fils d'Auguste Favier tient à la disposition de nos adhérents l'album comprenant 78 planches dessinées à Buchenwald par A. Favier, P. Mania et B. Taslitzky
Sur sa demande, le prix est fixé à 53,36 Euros. Envoi contre un chèque adressé à R. Favier, 63 chemin des Rivières 69130 ECULLY.

EXPOSITION

UN CAMP DE CONCENTRATION
HITLÉRIEN : BUCHENWALD 1937-1945
MÉMOIRE POUR LE PRÉSENT
ET L'AVENIR.

21 panneaux de 60 x 80 cm.

Pour les tarifs, nous consulter.

**LE CAMP DE BUCHENWALD FUT OUVERT
- IL Y A SOIXANTE-CINQ ANS - EN 1937**



Ci-dessus la place d'appel où sont chaque jour rassemblés
des détenus de près de 20 nationalités